



BP MAÇON

INFORMATIONS

Code RNCP : 38303

PUBLIC CONCERNÉ

Formation initiale et professionnelle :
Tout public, salariés, demandeurs d'emploi.

Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes :

Reconnues travailleur handicapé.
Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.
Inscrites en tant que sportifs de haut niveau.

Par la voie de la formation continue :

En contrat de professionnalisation
Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation.
Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.
Bénéficiaires de minima sociaux.

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

MODALITÉS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.
Pour les autres dispositifs : Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Avoir réalisé le positionnement.
Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un conseiller du CFA. Les délais d'accès peuvent varier.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification.

OU

Être un(e) jeune âgé(e) de 16 à 25 ans révolus sortant du système éducatif sans diplôme ou ne possédant que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale.

ET

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

SITES DE FORMATION

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

- Le maçon hautement qualifié est responsable de la bonne réalisation des travaux de construction et de la solidité des bâtiments (maisons, immeubles ou bâtiments industriels). Il réalise, réhabilite ou rénove des ouvrages simples ou complexes en maçonnerie et béton armé à partir d'un dossier technique (plans d'exécution, devis).

MÉTIER(S) AUXQUEL(S) CONDUIT LA FORMATION

Maçon, Chef d'équipe maçon

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer l'obtention du Brevet Professionnel Maçon.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles :

Participer à la préparation de l'installation de chantier
Organiser le(s) poste(s) de travail
Proposer des méthodes d'exécution intégrant la prévention des risques et prévoir les besoins en matériaux, matériels et main d'œuvre
Déclencher les approvisionnements, réceptionner et contrôler les matériaux et matériels
Implanter et/ou tracer tout ou partie d'un ouvrage
Réaliser des ouvrages en maçonnerie
Réaliser des ouvrages en béton armé
Exécuter des finitions (enduit, chape, ragréage, corniche, arêtes ...)
Modifier des ouvrages existants (création d'ouverture, pose d'éléments préfabriqués...)

Contrôler les supports d'ouvrages et vérifier les conditions d'intervention
Mettre en œuvre le traitement des déchets de chantier
Conduire et participer aux travaux de terrassement et réaliser des réseaux enterrés

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

Sauveteur Secouriste au Travail, R408 – Montage, utilisation, maintenance et démontage des échafaudages de pied
Habilitation électrique (B0), Prévention Santé Environnement

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

Enseignement général : français, histoire, géographie, anglais, mathématiques, sciences, EPS

Enseignement professionnel et technologique (ex : Étude de la Construction)

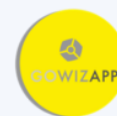
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

OUTILS & MOYENS TECHNIQUES

Les apprenants auront accès à :

INFORMATIONS



DURÉE DE LA FORMATION

De 6 à 36 mois.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

EFFECTIF

Ouverture de la formation à partir de 6 apprenants.

COÛT DE LA FORMATION

Par la voie de l'apprentissage :

Formation pédagogique gratuite. Seuls les frais annexes (restauration, hébergement) pourront être facturés.

Par la voie des contrats de professionnalisation et la formation continue :

Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires. Nous contacter.

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.batiment-cfa.bzh

Taux d'insertion
Journées Portes Ouvertes
Découverte des métiers
Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur

www.batiment-cfa.bzh

Pour faciliter votre recherche d'entreprise et découvrir nos métiers :



Mis à jour le 31/03/2025



Des ateliers équipés de postes de travail



Des salles de cours connectées



Une plateforme LMS avec des cours en ligne

MOYENS HUMAINS

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.

En cas d'échec à l'examen, le redoublement est possible. Les modalités seront définies selon chaque cas.

HABILITATIONS ET CERTIFICATS

Possibilité d'obtenir les certificats et habilitations suivants indépendamment de la formation suivie : Sauveteur Secouriste au Travail, Habilitation électrique (PRE), Habilitation échafaudage R408.

Qualifications pouvant être préparées à l'issue de la formation.

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES OU HABILITATIONS

Consultez la page dédiée de France

Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38303>

SUITES DES PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Formations :

CAP Constructeur en Béton Armé du bâtiment COBARM

Bac Pro Technicien du bâtiment : Organisation et réalisation du gros oeuvre

Responsable de Chantier BTP (en partenariat avec le CESI)

BTS Enveloppe du Bâtiment : Conception et Réalisation

Secteurs et emplois :

consultez la page dédiée de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38303>

Mise à jour le 28/03/24

TOUTES LES FORMATIONS

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.